



Capitaliser nos Expériences pour Consolider notre Accompagnement des Filières Territorialisées



FICHE FILIERES TERRITORIALISÉES

Lentilles biologiques de l'Yonne

La coopérative COCEBI est un acteur historique de l'agriculture biologique en France. Localisée dans l'Yonne, cette coopérative est à l'origine du retour de la culture de la lentille verte sur le territoire. La lentille est une culture phare en agriculture biologique (légumineuse intéressante dans les

rotations), adaptée aux conditions pédoclimatiques de l'Yonne et la protéine végétale la plus demandée des consommateurs. Sa production se développe rapidement ces dernières années et se diversifie (lentille noire, rose, blonde...).

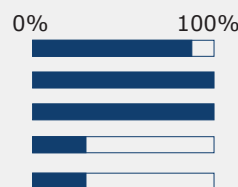


LA FILIÈRE EN BREF

Produits : Lentilles biologiques

Territorialisation des étapes :

- | | | |
|---|---|---------------|
| - Production de lentilles | → | Yonne et Aube |
| - 1 ^{ère} transformation (tri) | → | Yonne |
| - 2 ^{ème} transformation (inertage) | → | Yonne |
| - 3 ^{ème} transformation (conditionnement) | → | France |
| - Distribution | → | France |



Surfaces de lentilles : 1 300 hectares par an

Structure accompagnatrice :

- Coopérative COCEBI

Partenaires du projet CECAFiTer :



Filière Lentilles biologiques de l'Yonne

SCHÉMA CHRONOLOGIQUE DE LA FILIÈRE

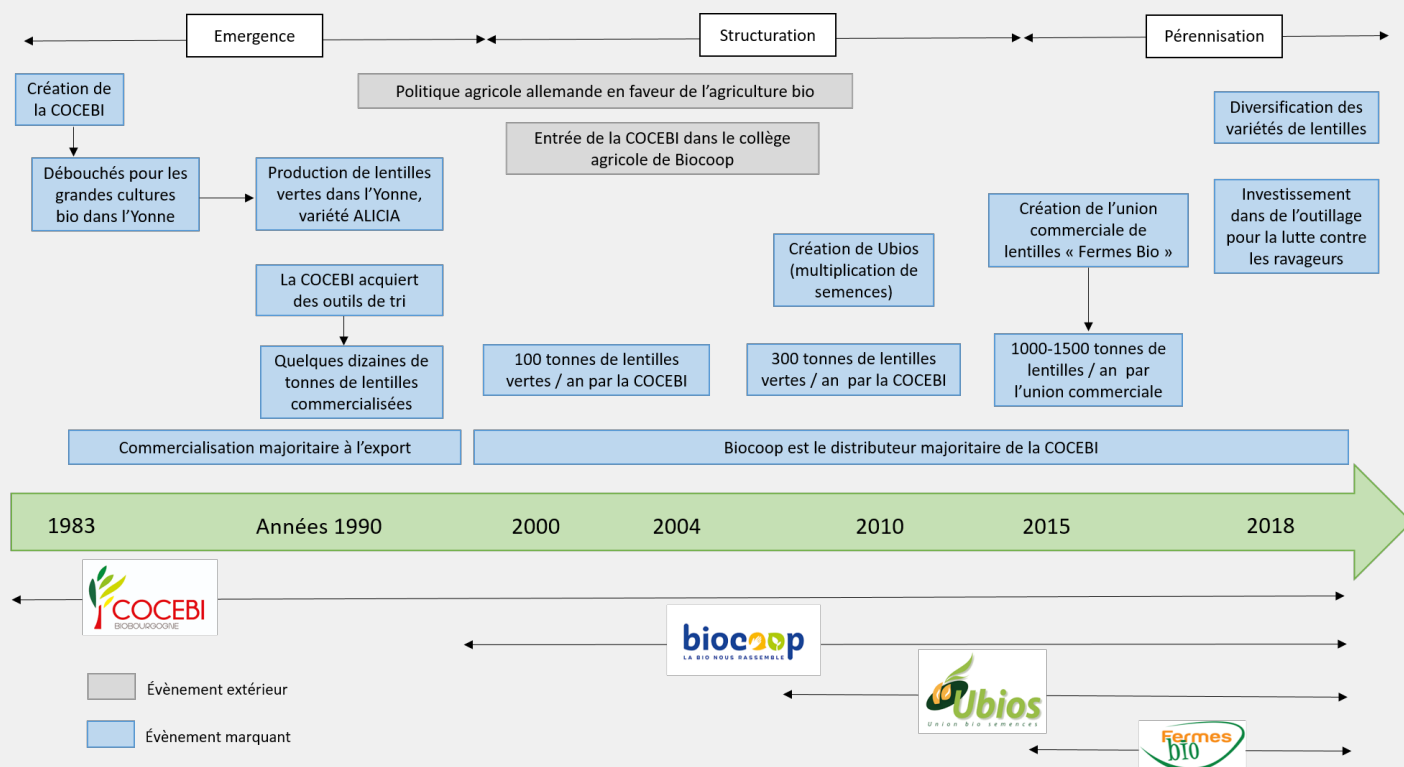
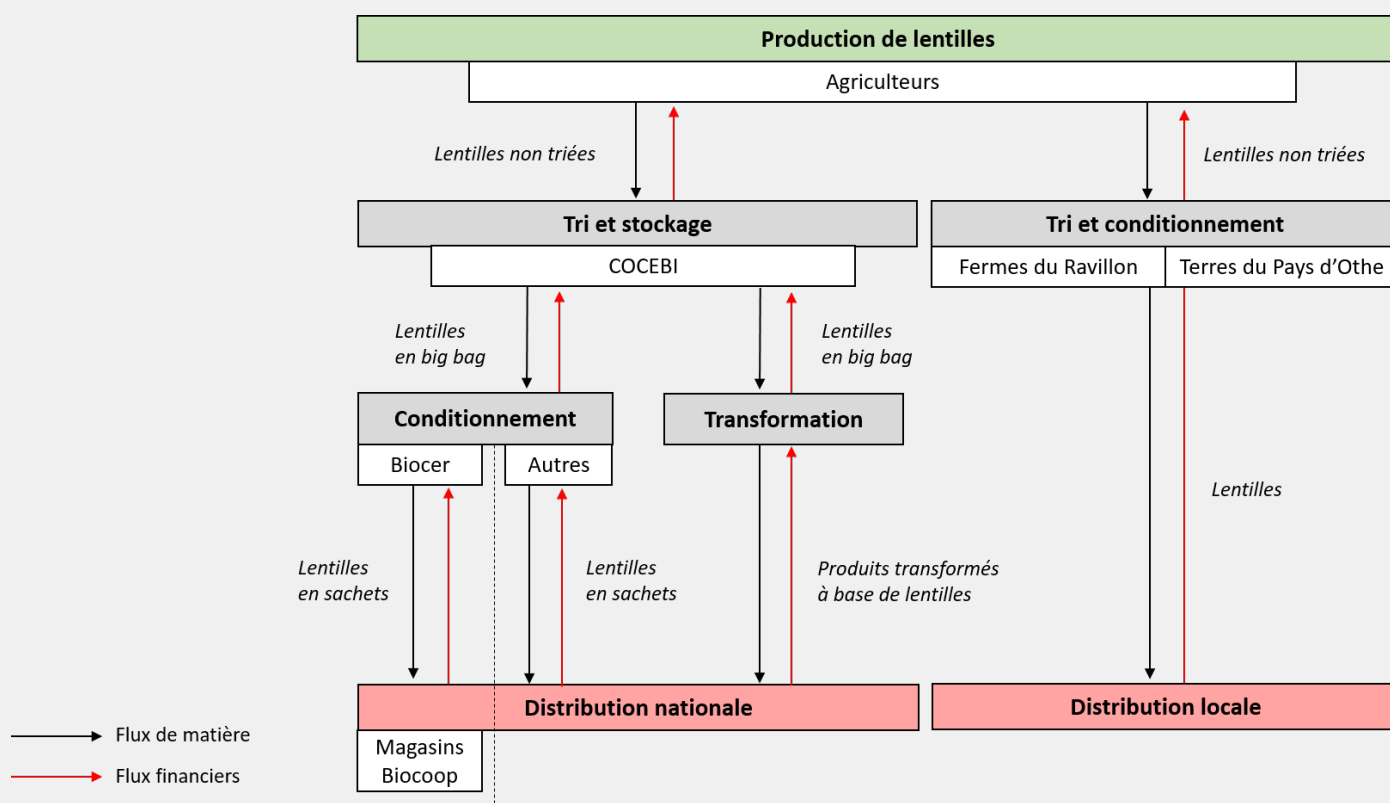


SCHÉMA DE LA FILIÈRE



Filière Lentilles biologiques de l'Yonne



GOVERNANCE

Les agriculteurs doivent livrer la totalité de leur production à COCEBI. Ils peuvent toutefois vendre une petite partie en vente directe mais pas à un négociant ou à une autre coopérative.

COCEBI signe des **contrats tripartites pluriannuels** avec ses clients. Dans ces contrats, il est indiqué un tunnel de prix. Le prix plancher correspond au coût de revient et le prix plafond correspond au prix maximum accepté par le client. COCEBI a réalisé une étude économique pour définir le prix qui permet de couvrir le coût de revient des lentilles chez plus de 80% des agriculteurs de la coopérative.

Les volumes mis en culture correspondent à des contrats pluriannuels signés à l'avance avec les clients de COCEBI. Les producteurs font une déclaration de récolte chaque année ce qui permet à COCEBI de connaître les volumes produits et de négocier le prix de l'année avec les clients (principalement des GMS), dans la fourchette définie dans le contrat tripartites et pluriannuel.

COCEBI développe des **partenariats de commerce équitable** avec Biocoop et Ethiquable, sous le label Bio Equitable en France.



IMPACTS

- La création de **valeur ajoutée** pour les agriculteurs, notamment grâce à des contrats pluriannuels qui prennent en compte les coûts de production et au développement du commerce équitable.
- **L'effet d'entraînement** sur l'évolution des modes de production locaux, en particulier pour la conversion en agriculture biologique.
- **EAU** : la **production biologique** est favorable à la qualité de l'eau (absence de traitement phytosanitaire).
- **EAU** : la production de lentille est favorable à la qualité de l'eau car elle ne nécessite **aucun apport d'azote** (culture légumineuse).



ACCOMPAGNEMENT

COCEBI **structure ses débouchés** elle-même en coopérant avec d'autres coopératives biologiques (Biocer et Probiolor) et des acteurs de l'aval (Biocoop notamment).

COCEBI assure **l'accompagnement technique** des producteurs grâce à son service technique (4-5 agents). L'appui porte sur la conduite de la culture, les rotations culturales mais également l'outillage de récolte.



ENJEUX ET PERSPECTIVES

- Le développement de la **production de différentes variétés de lentilles** (noire, rose, blonde, etc.) pour répondre à l'évolution de la demande des consommateurs.
- **L'évolution du marché** car l'offre de lentilles biologiques augmentent plus rapidement que la demande.

POUR ALLER PLUS LOIN

Cette fiche a été élaborée dans le cadre d'un projet CASDAR portant sur les filières territorialisées en Bourgogne-Franche-Comté (CECAFiTer) de 2021 à 2022.

Une carte des filières territorialisées est accessible ici :

www.bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/cecafiter-cartographie

D'autres fiches filières et ressources sont accessibles ici :

www.bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/cecafiter-fichesfilieres

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Crédits Photos : ©Chambres d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, ©www.pixabay.com